

En ville et en milieu périurbain, les bus, cars, trams, métro et les trains permettent de faire des trajets en évitant le stress de la conduite. Autre avantages, non négligeables, les transports en commun restent plus économiques et leur impact sur l'environnement est moins important comparativement à l'utilisation de la voiture individuelle. Cette formation permet de lever les freins à l'utilisation des transports en commun pour une pratique régulière et en toute confiance.

Public concerné :

Personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle orientées par une structure d'accompagnement social ou professionnel

Prérequis :

Aucun

Durée :

7 heures

Lieu :

En présentiel, dans les locaux du prescripteur

Tarif INTRA : 800 € net par groupe

Format de la formation :

Intra-établissement à partir de 6 pers.

Nombre maximum :

12 participants

Organisme de formation : Wimoov

Formateurs : Experts de la mobilité

Référents pédagogiques :

Romain DALLARI romain.dallari@wimoov.org

Elodie GRIVEL elodie.grivel@wimoov.org

Modalités d'inscription :

Merci de compléter notre formulaire en ligne

[en cliquant ici](#)

Dates des sessions 2022 et 2023 :

Nous consulter par mail à

formation@wimoov.org

Informations complémentaires :

> Délai de traitement des candidatures :

1 à 7 jours

> Possibilité de financement de cette

formation par votre OPCO

➔ OBJECTIFS :

Objectif global :

Permettre de se déplacer de manière régulière et en toute autonomie en transports en commun.

Objectifs spécifiques :

- S'interroger sur sa propre connaissance et utilisation des transports en commun
- Cerner, comprendre et lever les freins à l'utilisation des transports en commun de son territoire
- Connaître les transports en commun de son territoire (lieu de résidence et d'activités)
- Choisir et préparer les trajets possibles en transports en commun
- Savoir se repérer dans les transports en commun (signalétique, lecture de plan, horaires...)
- Se sentir en confiance et en sécurité dans les transports en commun
- Tester sa pratique par l'utilisation des transports en commun

➔ CONTENU :

PARTIE THEORIQUE (3 HEURES)

Horaires : 09H00 à 12H00

- Diagnostic collectif sur les pratiques de mobilité et l'utilisation des transports en commun

- Définition des besoins de déplacements et élaboration de sa carte mentale

- Informations sur l'offre de transport en commun active sur son territoire

Modes, horaires, dessertes, tarifs, signalétique, avantages et inconvénients, intermodalité...

- Préparation des trajets en transports en commun

Outils et méthodes de préparation : cartes, plans, horaires et NTIC

Construction d'une feuille de route (déplacements simples et déplacements complexes et multimodaux)

- Gestion des imprévus

Grèves, retards : anticipation et conséquences

Définition de solutions de remplacement

PARTIE PRATIQUE (4 HEURES)

Horaires : 13H00 à 17H00

- Prise de connaissance de la consigne

- Mise en pratique des apports théoriques

- Réalisation d'un déplacement simple ou d'un déplacement intermodal

- Evaluation des comportements et compétences

➔ MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques avec projection et transmission dématérialisée des supports pédagogiques (diaporamas, guides pratiques, mode d'emploi des outils etc.). Pédagogie active, variée et basée sur les mises en pratique, travaux de groupe, études de cas, brainstorming et analyse réflexive.

Mise en pratique guidée, observée et analysée.

➔ MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargement, évaluation / examen à l'issue de chaque séquence pédagogique, questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation et attestation individuelle de fin de formation.



Information Handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap à la Référente Handicap par mail (Mme Dominique OSTROV, dominique.ostrov@wimoov.org). Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons de consulter les structures [ONISEP](#), [AGEFIPH](#) et [FIPHF](#)